

Département : Pas-de-Calais (62)

Commune(s) : Saint-Omer

Quartier : Quai Du commerce - Saint Sépulcre (QN06237M)

Quartier prioritaire (QP) de la politique de la ville 2024

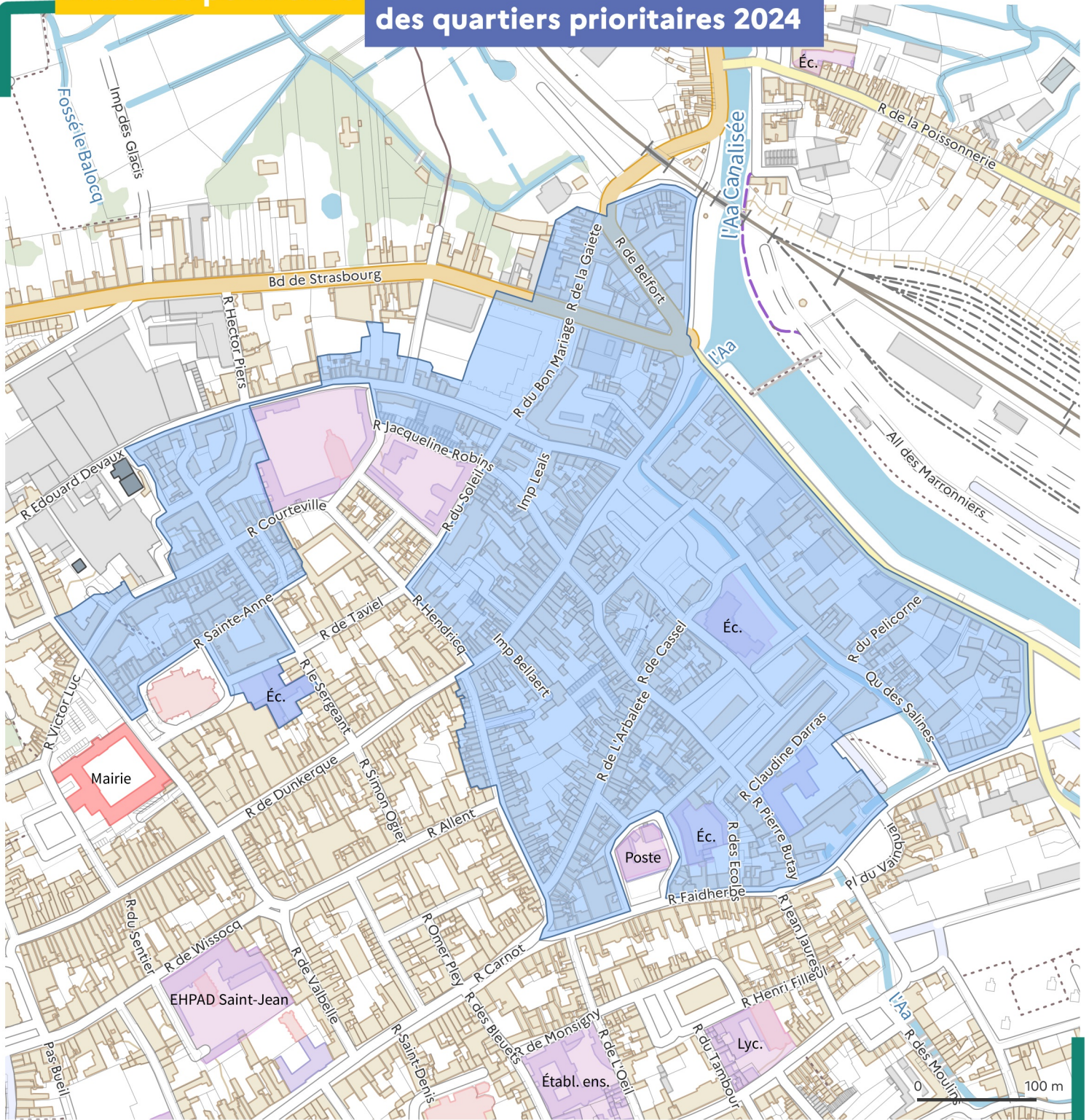
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Atlas des périmètres

## des quartiers prioritaires 2024



■ quartier prioritaire   
  limite communale   
  parcelle